



Municipalité de Namur

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2019

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné pour la soussignée, Directrice générale, Secrétaire-trésorière, que conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019, préparés par la firme Charlebois et Gratton, CPA Inc., seront déposés devant le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 9 mars 2020 à 19h30. La séance se tiendra à la salle du conseil de la Municipalité de Namur située au 535, Route 323, Namur.

Donné à Namur ce 2 mars 2020

Marie-Pier Lalonde Girard, d.m.a.
Directrice générale, Secrétaire-trésorière